

## **Carte d'identité / Passeport : comment remplir le formulaire ou la pré-demande ?**

La situation varie selon le lieu où vous vivez.

### **Carte d'identité**

#### **Pour un majeur**

Première demande

Renouvellement

Carte perdue

Carte volée

#### **Pour un mineur**

Première demande

Renouvellement

Carte perdue

Carte volée

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une**pré-demande** sur le site de l'ANTS .

La pré-demande vous permet de **gagner du temps** lors du dépôt du dossier.

- Pré-demande pour une 1re demande de carte d'identité
- Pré-demande pour un renouvellement de carte d'identité
- Pré-demande pour une demande de 1er passeport
- Pré-demande de renouvellement de passeport

**Si vous ne faites pas la pré-demande** vous devrez remplir le**formulaire** qui vous sera remis au guichet. C'est un formulaire cartonné qui ne peut pas être téléchargé. Il doit être rempli à l'encre noire et en lettres majuscules.

Les informations à indiquer sur le formulaire sont les suivantes :

Nom de famille : c'est le nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique )

Deuxième nom : c'est le nom utilisé dans la vie courante (nom d'usage). Il peut s'agir d'un double nom(nom de ses parents ou nom des deux époux accolés) ou d'un nom simple (nom de la personne avec laquelle vous êtes marié). Si vous n'utilisez que votre nom de famille, cette rubrique doit être laissée vide.

Prénoms

Taille

Date de naissance

Lieu de naissance (commune + département + pays)

Adresse

Numéro de téléphone portable (si vous voulez être informé par SMS de la fabrication de la carte)

Nom de famille et prénom(s) des parents

Date et lieu de naissance des parents

Au consulat, vous n'avez pas de formulaire à remplir, car les informations sont directement saisies au guichet.

Nom de famille : c'est le nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique )

Deuxième nom : c'est le nom utilisé dans la vie courante (nom d'usage). Il peut s'agir d'un double nom(nom de ses parents ou nom des deux époux accolés) ou d'un nom simple (nom de la personne avec laquelle vous êtes marié). Si vous n'utilisez que votre nom de famille, cette rubrique doit être laissée vide.

Prénoms

Taille

Date de naissance

Lieu de naissance (commune + département + pays)

Adresse

Numéro de téléphone portable (si vous voulez être informé par SMS de la fabrication de la carte)

Nom de famille et prénom(s) des parents

Date et lieu de naissance des parents

Vous pouvez faire la demande de renouvellement du passeport**sans vous déplacer** à l'ambassade ou au consulat **si vous répondez à toutes les conditions suivantes** :

Vous avez toujours votre passeport (il n'a pas été perdu ou volé)

Vous étiez âgé d'au moins 18 ans à la date d'émission de votre passeport actuel

Votre passeport est encore valide ou a expiré depuis moins de 5 ans

Vous ne demandez pas le renouvellement de votre passeport pour faire modifier votre nom de naissance ou votre prénom ou votre sexe

Vous ne demandez pas un 2e passeport (pour raisons professionnelles ou destinations incompatibles)

Vous êtes inscrit au Registre des Français établis hors de France et avez en votre possession votre numéro d'inscription consulaire (Numic) ainsi que votre adresse e-mail figurant au Registre

Vous avez une identité numérique La Poste

La démarche se fait en plusieurs étapes .

Au consulat, vous n'avez pas de formulaire à remplir, car les informations sont directement saisies au guichet.

Nom de famille : c'est le nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique )

Deuxième nom : c'est le nom utilisé dans la vie courante (nom d'usage). Il peut s'agir d'un double nom (nom de ses parents ou nom des deux époux accolés) ou d'un nom simple (nom de la personne avec laquelle vous êtes marié). Si vous n'utilisez que votre nom de famille, cette rubrique doit être laissée vide.

Prénoms

Taille

Date de naissance

Lieu de naissance (commune + département + pays)

Adresse

Numéro de téléphone portable (si vous voulez être informé par SMS de la fabrication de la carte)

Nom de famille et prénom(s) des parents

Date et lieu de naissance des parents

Au consulat, vous n'avez pas de formulaire à remplir, car les informations sont directement saisies au guichet.

Nom de famille : c'est le nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique )

Deuxième nom : c'est le nom utilisé dans la vie courante (nom d'usage). Il peut s'agir d'un double nom (nom de ses parents ou nom des deux époux accolés) ou d'un nom simple (nom de la personne avec laquelle vous êtes marié). Si vous n'utilisez que votre nom de famille, cette rubrique doit être laissée vide.

Prénoms

Taille

Date de naissance

Lieu de naissance (commune + département + pays)

Adresse

Numéro de téléphone portable (si vous voulez être informé par SMS de la fabrication de la carte)

Nom de famille et prénom(s) des parents

Date et lieu de naissance des parents

Au consulat, vous n'avez pas de formulaire à remplir, car les informations sont directement saisies au guichet.

Nom de famille : c'est le nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique )

Deuxième nom : c'est le nom utilisé dans la vie courante (nom d'usage). Il peut s'agir d'un double nom (nom de ses parents ou nom des deux époux accolés) ou d'un nom simple (nom de la personne avec laquelle vous êtes marié). Si vous n'utilisez que votre nom de famille, cette rubrique doit être laissée vide.

Prénoms

Taille

Date de naissance

Lieu de naissance (commune + département + pays)

Adresse

Numéro de téléphone portable (si vous voulez être informé par SMS de la fabrication de la carte)

Nom de famille et prénom(s) des parents

Date et lieu de naissance des parents

**Pour en savoir plus**

- Renouvellement du passeport d'un majeur – Au Portugal ou au Canada

Source : Direction de l'information légale et administrative (Dila) – Premier ministre

**Où s'informer ?**

- Si vous faites la demande en France :  
Mairie

- Si vous faites la demande à l'étranger :  
Ambassade ou consulat français à l'étranger

**Services en ligne**

- Pré-demande pour une 1re demande de carte d'identité  
Téléservice

**Et aussi...**



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00